

# Veille & Urgence Sociale Caux Littoral



**Emergence-s**

Association d'actions sociales

# Le dispositif V.U.S. Seine Caux Littoral

---

A destination des personnes sans-abri en situation de détresse sociale, le dispositif V.U.S. Seine Caux Littoral s'inscrit dans le cadre de la veille sociale, et résolument dans la philosophie de « l'aller vers ». Il recoupe les fonctions de **premier accueil** et d'**accueil de jour**.

La veille sociale est la mission de service public chargée de la protection des personnes sans-abri en situation de détresse. Le dispositif doit procéder à une

première évaluation de leur situation médicale, psychique et sociale et de les orienter vers les structures ou services **qu'appelle leur état**.

La veille sociale réunit le numéro d'aide aux sans-abri « 115 », des accueils de jour, et des équipes mobiles chargées d'aller au contact des personnes sans-abri.

## Les Missions ?

---

**Le service 1er accueil** évalue la situation globale des personnes qui leur sont orientées. Il va à leur rencontre et recueille leur demande. En fonction de l'évaluation, l'équipe peut proposer un accompagnement, une orientation et/ou un accueil de jour si nécessaire. L'objectif est de permettre l'amélioration globale de la situation des personnes et d'éviter l'isolement et le non-recours.

**L'accueil de jour** est un lieu de répit pour les personnes vivant à la rue, dont les conditions de vie ne permettent pas la satisfaction des besoins primaires. L'accueil a lieu en journée, du lundi au vendredi (9h à 17h), sur prescription du service de 1er accueil. Il peut proposer un accès aux douches et sanitaires, à un repas le midi, l'accès au vestiaire, à une évaluation infirmière et/ou un accès aux activités Prev' en Caux.



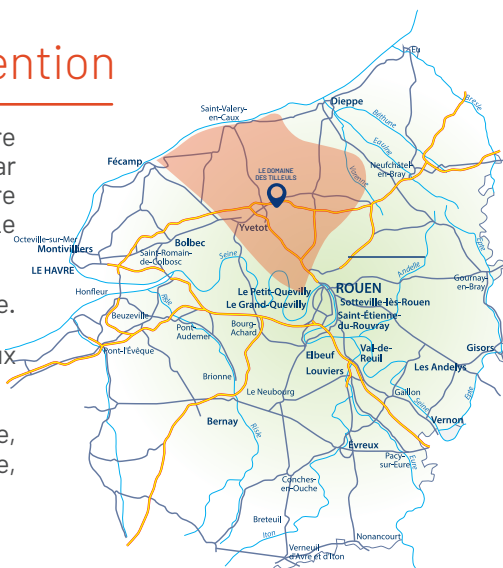
# Les territoires d'intervention

L'équipe intervient sur un vaste territoire rural Seine Caux Littoral non couvert par d'autres dispositifs de vie sociale. Entre les pôles urbains Rouen, Dieppe et Le Havre...

Elle intervient de Fécamp à Rives-en-Seine.

Les principales villes et territoires ruraux ciblés sont :

Yvetot, Doudeville, Yerville, Cany-Barville, Saint Valéry en Caux, Rives-en-Seine, Fécamp



## Le public cible

Toute personne sans-abri ou en détresse, sur les plans de leur situation médicale, psychique et sociale. Les habitats précaires, de fortune, les situations

d'incurie, d'isolement profond sont autant de conditions de vie qui peuvent justifier la saisine du dispositif.

## La modalité de saisine

L'intervention est enclenchée suite à un signalement de travailleurs sociaux, élus, bénévoles d'associations caritatives, des riverains, etc., soit :

> **En direct en appelant ou envoyant un mail à l'équipe mobile**

> **En interpellant le site du Domaine des Tilleuls qui relaiera la situation à l'équipe mobile**

## La durée de l'accompagnement

La prise en charge n'est pas limitée dans le temps, les deux objectifs étant de :

**Favoriser la construction de parcours en mettant en œuvre les orientations nécessaires. Accompagnement qui requiert l'adhésion et une confiance établie.**

**Maintenir le lien en travaillant l'adhésion jusqu'à ce qu'émerge une volonté de changement.**

L'accompagnement trouve son terme dès lors que les relais adaptés ont pu être passés de sorte à sécuriser une continuité de parcours.

# LE DOMAINE des Tilleuls



## Domaine des Tilleuls

1192 Rue des Tilleuls  
76970 Grémonville

## Contact

Contactez-nous pour toutes informations complémentaires.

**Aurélie CHALAUX & Louis RENAULT**

[vus-tilleuls@emergence-s.fr](mailto:vus-tilleuls@emergence-s.fr)

Tél. **06.11.96.54.43**



## Emergence-s

Association d'actions sociales

[www.emergence-s.fr](http://www.emergence-s.fr)



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
de l'emploi, du travail  
et des solidarités**